



Une offre foncière maîtrisée

Pour favoriser le dynamisme économique d'un territoire, il faut maîtriser le foncier. La CAVEM a mis en place dans ce sens une stratégie de développement gagnant-gagnant.



Avant sa mise en œuvre, tout projet nécessite des études de faisabilité en matière :

- > de financement, avec la recherche d'un équilibre en fin d'opération ;
- > d'urbanisme, en réalisant des équipements en cohérence avec le SCoT ;
- > de choix de procédure, pour l'opération d'aménagement soit en Zone d'Aménagement Concerté, qui permet une meilleure maîtrise des coûts, soit en lotissement, plus simple à mettre en place.

Depuis 10 ans, ce sont 56 hectares de parcs d'activités qui ont été créés sur le territoire de la CAVEM avec des investissements indirects estimés à 200 M€.

La surface totale des parcs d'activités de la CAVEM représente 350 hectares sur un territoire de 34 000 hectares, soit un taux d'occupation de 1,1% seulement.

29 parcs d'activités : 1 638 entreprises et environ 10 000 emplois

On compte plus de 40 000 emplois sur le territoire de la CAVEM dont près de 29 000 dans le secteur privé.

1 638 entreprises investissent les parcs d'activités et génèrent à leurs tours environ 10 000 emplois, soit 1 emploi sur 3 du secteur privé.



> 29 parcs d'activités

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/parcs-d-activites-economiques/une-offre-fonciere-maitrisee-523.html>